

**La Christinière****CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 05/12/2024  
RELEVÉ DE CONCLUSIONS****PRESENTS****Représentants des Usagers**

Représentants des personnes accompagnées :

- Mme MOULIN, résidente

Représentants des familles/proches aidant des personnes accompagnées :

- Mr CALMON- suppléant

Représentants des représentants légaux des personnes accompagnées :

**Représentants de l'Institution :**

Représentant des bénévoles (le cas échéant) : Pas de représentant

Représentant des professionnels employés :

- Véronique Di VIRGILIO

Représentant des membres de l'équipe médico-soignante :

- Salariée absente et excusée

Médecin coordonnateur :

- Dr ROOJEE

Représentant de l'organisme gestionnaire :

- Mme Brigitte COMTE, présidente du groupe ACPPA
- Monsieur Pierre Yves GUIAVARCH, directeur général du groupe ACPPA

Représentante de la direction :

- Mme Catherine PALIOT

**Invité :**

- Monsieur GUENEGO , résident
- Madame Gwendolyn BOUZIANE, attachée de direction de la Christinière

**DIFFUSION**

- Aux membres du CVS
- Aux membres invités
- A l'Instance compétente de l'organisme gestionnaire
  - o A la Direction des Opérations et Directeur de Région
  - o Présidente
- Aux Autorités administratives compétentes pour les autorisations (*via la Direction des opérations en fin d'année*)
- Aux représentants des familles élus au Conseil d'Administration (*via la Direction des opérations*)

**1. Point 1 de l'ordre du jour – Validation du précédent CVS du 25/09/2024**

Compte rendu validé.

**2. Tour de table**

Madame PALIOT ouvre la séance en présentant les invités, en la personne de Madame COMTE, présidente du groupe ACPPA, de Monsieur GUIAVARCH, directeur général du groupe, et Monsieur GENEGO, résident depuis le 26 septembre 2024 qui découvre le fonctionnement de cette instance.

Ensuite c'est au tour de tous les autres membres présents.

**3. Echanges autour des thématiques recueillis par les usagers :**

➤ Difficulté pour stationner dans la résidence autant pour les familles que pour le personnel .  
Durant l'automne le chantier extérieur a mobilisé de nombreuses places de stationnement et les places à l'extérieur, rue Saint Marc, étaient saturées. La fin du chantier permet de retrouver de l'espace plus adapté pour les véhicules. Le stationnement à l'intérieur de l'établissement est balisé au sol pour l'intérêt et la sécurité des visiteurs.

De l'autre côté de la résidence, le parking sud principalement réservé aux personnels semble plutôt encombré et de nombreux véhicules se retrouvent sur l'espace végétal.

**Relevé de Décisions**

**Faire un rappel aux équipes et visiteurs afin de mieux de garer.**

**Enlever l'indication de place réservée pour le médecin, pour ne pas bloquer un stationnement**

**Avoir une certaine tolérance, car de plus en plus de salariés et visiteurs viennent en voiture**

**Mise en place d'un porte vélo ( parking du haut ? du bas ?) en 2025**

- Le parc de la résidence est un espace de promenade pour les résidents, son état se dégrade. Avec les saisons la végétation souffre ou encore l'espace de promenade est raviné par les eaux de pluies. Pour maintenir les espaces de promenades l'établissement étudie dans un premier temps la remise en état des circuits pour qu'ils soient utilisable en fauteuil roulant.
- Le patrimoine végétal de la résidence est magnifique pour les résidents, une action des visiteurs qui ne coûte rien serait une réflexion sur l'idée de se garer sur la route plutôt que sur l'espace vert. Le mobilier extérieur est également très abîmé

**Relevé de Décisions**

- **Une entreprise d'entretien d'espaces verts va intervenir avant la fin de l'année.**
- **Les grands arbres, et arbustes fruitiers nécessitent une taille par des professionnels .**
- **Le renouvellement du mobilier extérieur est proposé au budget 2025, ce dernier n'est pas encore voté.**

**Sujets précédents, partiellement solutionnés**

Encombrements de certains salons

Température des repas le soir dans les grandes unités

- L'animation : Activités dynamiques, animées, joyeuses, des rendez-vous variés, c'est excellent pour les familles aussi, tout le monde gagne. Des rendez-vous : au cinéma, avec des enfants, une animation avec des chiens, ou encore des musiciens expérimentés. Merci au talent de l'animatrice qui rayonne dans sa mission. L'arrivée de deux volontaires en service civique pour soutenir l'animation de l'établissement de 113 résidents est appréciée. Le relais des activités est sur le blog. <https://lchristiniere.groupe-acppa.fr>

**Relevé de Décisions**

**Maintenir le dynamisme des activités**

**Planifier les dates des diverses commissions**

**Utiliser les temps de rencontres avec les résidents pour diffuser les informations institutionnelles et recueillir leurs avis : Compte rendu du CVS. Leurs places, leurs rôles, leurs présence en tant que citoyens.**

**Ajouter dans la signature des mails le lien au blog**

- Dans l'après-midi, il y a peu de soignant disponible dans les services. Un change, un levé d'un fauteuil de chambre vers un fauteuil roulant (ou l'inverse), les familles demandent parfois de l'aide, seul l'ASH est présent mais n'est pas autorisé d'intervenir sur ces tâches...

**Relevé de Décisions**

**Mme PALIOT rappelle que l'absence à certaines heures de salariés dans les services est normale : relève, réunions thématiques, pause, récupération des chariots etc.**

**En cas d'urgence, ne pas hésiter à solliciter l'accueil et selon auprès des infirmiers.**

- Création d'une messagerie électronique pour le CVS [cvs.ach@acppa.fr](mailto:cvs.ach@acppa.fr) fonctionne mais cela demande à Mr CALMON de se connecter souvent, car pas d'indicateur de message

**4. Informations institutionnelles :**

- **Présentation de la cartographie de risques de maltraitance ( HAS)**
- **Bilan des événements indésirables 2024**
- **Les fêtes de fin d'Année**
- **Les vœux le 10 janvier 2025**
- **Les élections du CVS en 2025**
- **Information groupe : Présentation du DMP- tarifs 2025**

### Informations institutionnelles

➤ Commission de restauration le 2 décembre en présence de nombreuses familles et résidents . Le compte rendu sera envoyé par mails aux familles, représentants légaux. Un exemplaire consultable sur le totem à l'accueil. Des exemplaires supplémentaires sont éditables à la demande.

➤ La commission d'animation prévue le 2 décembre a dû être reportée du fait de l'absence de Nelly - animatrice

➤ La fin des travaux d'isolation de la toiture. La seconde phase sera la réparation des dommages dues aux infiltrations.

➤ **Présentation de la cartographie de risques de maltraitance ( HAS)-Annexe 1**

● **Bilan des événements indésirables 2024- Annexe 2**

- Total des déclarations créées : 65
- Total des déclarations terminées : 42
- Total des déclarations en cours : 23
- Dont 4 signalements auprès des tutelles ARS et département

Information pratique concernant les événements indésirables :

- Une urne est à la disposition sur le bureau de l'accueil, pour recueillir la déclaration version papier. Ensuite le déclarant est contacté par un membre de l'équipe de l'encadrement pour faire l'analyse des causes et mettre de mesures en place selon l'objet.
- A l'affichage dans le sas d'entrée, vous avez un document de l'ARS qui liste des personnes qualifiées pour le Rhône et la métropole de Lyon

L'ACPPA porte une attention majeure sur la vie des résidents et les signalements au travers des écrits des événements indésirables sont étudiés avec intérêt. Le mécanisme de sécurité interne au sein du groupe est un axe majeur de la démarche qualité risque.

Ainsi lors du CVS la directrice de la Christinière fait preuve de transparence vis-à-vis de cet événement indésirable grave lié au soin ( EIGS) .

Le Docteur ROOJEE, médecin coordonnateur , s'exprime dans la limite du secret médical.

Il est également précisé, que ce n'est pas le rôle du CVS de se substituer aux inspections diligentées par les tutelles .

➤ **Les fêtes de fin d'Année**

➤ **Les vœux le 10 janvier 2025**

➤ **Les élections du CVS en 2025**

Suite à des départs des membres élus, nous sommes dans l'obligation de procéder de nouvelles élections, dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2025 . Une communication sera faite pour expliquer le rôle du CVS et le processus électoral.

➤ **Information groupe : Présentation du DMP -annexe 3**

- 89 % = le taux de suivi en progression pour les résidents de l'établissement. Il permet lors d'une hospitalisation aux professionnels de santé d'avoir le carnet de santé numérique du patient. Chaque personne peut consulter ses données depuis Internet un service de l'Assurance Maladie « Mon espace santé »-

<https://www.monespacesante.fr/>

➤ **tarifs 2025 : ces derniers augmenteront selon un pourcentage non connu à ce jour.**

Le tarif des résidents actuels et un tarif pour les nouveaux entrants. Monsieur GUIAVARCH souligne le poids de l'inflation. Madame COMTE rappelle que le groupe est associatif, les membres du conseil d'administration sont tous bénévoles

Mot de la fin : Nous avons apprécié la présence de la direction du groupe ACPPA, et avons partagé un temps d'échange convivial autour d'un gouter gourmand.

Monsieur GENEGO est heureux d'être à la Christinière, en compagnie de son épouse, en citant des anecdotes de la vie quotidienne qu'il prend avec le sourire, recul et bienveillance.

Madame MOULIN témoigne également de son attachement à la résidence, et remercie, non sans émotion, les équipes de la bienveillance dans des moments sensibles de son séjour.

Fait à Taluyers, le 24 décembre 2024

Mme MOULIN , présidente du CVS



